

Le p'tit Fleurion



N° 60

DÉCEMBRE
2025

Edito du Maire

Chers Fleurions, chères Fleurionnes,

Les vacances d'été, évoquées dans notre dernier bulletin, ont laissé place à la rentrée, chacun a repris son rythme et voici que l'année se termine déjà avec la magie des fêtes qui approchent.

En feuilletant les pages de ce numéro, vous revivrez les événements passés et découvrirez les actions menées ces derniers mois ainsi que les futurs rendez-vous à ne pas manquer tels que la cérémonie des vœux, les élections et les agendas de nos associations...

Même si la fin de notre mandat approche à grands pas, notre équipe municipale reste motivée pour continuer les projets et travaux entrepris comme : la réfection de la salle de convivialité, la réhabilitation du presbytère en 3 ou 4 logements, l'isolation du logement des écoles...

Enfin, un appel d'offres a été lancé, le 8 octobre dernier, pour la création d'un parvis en béton désactivé devant l'église et la réalisation d'un accès en enrobé reliant le portail latéral du cimetière au parvis. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement de ces chantiers.

Les membres de mon équipe municipale et moi-même vous souhaitons un joyeux Noël et de belles fêtes de fin d'année. Profitez bien de vos proches et nous espérons avoir le plaisir de nous retrouver lors de la cérémonie des vœux.

Daniel VESVAL,
Maire



SOMMAIRE

- Coup d'œil dans le rétroviseur p. 2-3
- Actualités p. 4
- Nouveau à Fleury p. 5
- Informations p. 5
- Associations p. 6-7
- Etat-civil p. 8

Contacter la Mairie



Le Bourg, 10 Rue de l'Eglise - 50800 FLEURY

☎ 02 33 51 13 57

✉ mairie@fleury50.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

www.fleury-manche.fr

INVITATION

Vendredi 9 janvier 2026 à 18h30
Salle des fêtes

Daniel VESVAL, Maire,
et les membres de l'équipe municipale
seront heureux de vous accueillir
à l'occasion de la cérémonie des vœux,
suivie du verre de l'amitié, pour un
moment de partage et de convivialité.

2026

Bonne Année



Fêtes des voisins La Landerie - La Hervière



Saluons la mobilisation de ces voisins qui font que cette journée de convivialité perdure !

Réunion d'information de Manche Fibre

La fibre : un passage incontournable !

Le réseau téléphonique historique, support de la téléphonie fixe et de l'ADSL, vit ses dernières années. Sa fermeture est désormais engagée et concerne tous les foyers qu'ils soient déjà raccordés ou non. Pour accompagner cette transition essentielle vers le Très haut Débit, Manche Fibre a organisé une permanence d'information sur la fibre optique.

Cette rencontre, ouverte à tous, mardi 26 août 2025 dès 16h00, à la salle des fêtes, avait pour objectif d'expliquer les démarches à effectuer, les offres disponibles, les avantages concrets de la fibre. Les fleurions sont venus nombreux poser des questions concernant leur éligibilité.

Étaient également présents les opérateurs BOUYGUES, ORANGE et OZONE.



Ecole : la rentrée s'est bien passée

Effectif du RPI Fleury-La Bloutière stable.
Dont 2 TPS qui arriveront en janvier 2026.
Répartition : **63 enfants à Fleury et 70 à la Bloutière**

FLEURY : École des Pensées

- **Classe de Mme Gosselin >> 3 TPS+13 PS = 16 élèves**
(pour mémoire 22 à la rentrée de 2024/2025)
- **Classe de Mme Bidel >> 18 MS = 18 élèves**
- **Classe de Mme Morice >> 14 GS = 14 élèves**
- **Classe de Mme Joret >> 7 GS+8 CP = 15 élèves**

Une **AVS** à temps non complet : **Madame Lechevallier**
(16 h 30 /semaine) 9h dans la classe de Mme Gosselin
et 7h30 dans la classe de Madame Morice

LA BLOUTIÈRE : École du Pré vert

- **Classe de Mme Bouteiller >> 6 CP 9 CE1 = 15 élèves**
- **Classe de Mme Rey >> 8 CE1 7 CE2 = 15 élèves**
- **Classe de Mmes Bernier et Gurnaud >> 12 CE2 et 7 CM1 = 19 élèves**
- **Classe de Mme Fouilleul >> 4 CM1 17 CM2 = 21 élèves**
- **Journées de décharge de Mme BERNIER directrice :**
tous les mardis à Fleury et 1 Lundi sur 3 à la Bloutière.
- **Dates des conseils d'école :** 06/11/2025 10/03/2026
et 16/06/2026
- **Projet du RPI cette année : les métiers**



PISCINE

Séances :

- **MS GS et GS/CP :** 10 séances, les mardis et Jeudis du 03/03/2026 au 02/04/2026
- **CP/CE1 et CM1 et CM2 :** 10 séances, les lundis et vendredis du 03/11/2025 au 05/12/2025
- **CE1/CE2 et CE2/CM1 :** 10 séances, les mardis et jeudis du 16/09/2025 au 16/10/2025

CANTINE

Fonctionnement : la mise en place des **2 services** depuis septembre 2024 donne entière satisfaction tant aux enfants qu'aux agents qui ont plus de temps pour accompagner les petits.

- **Sur les 60 enfants inscrits :** 57 sont en forfait 4 jours, 1 en 3 jours et 2 sans forfait.
- Le **prix du repas** est fixé à **4,39 € par jour et par enfant**
- Pour information :** pour l'année civile 2024 : le prix facturé aux parents était de 4,33 € pour un prix de revient global de 7,53 € d'où un **reste à charge pour la commune de 3.20€ par enfant et par jour.**

TEMPS PÉRI-SCOLAIRE (garderie matin et soir)

Compétence Villedieu Intercom.

- **Garderie :** de 7 h 30 à 8 h 45 (0.50 €) et de 16 h 15 à 18 h 45 (1.00 €)

Coup d'œil dans le rétroviseur

Samedi 15 novembre : Repas des aînés

Offert par la municipalité aux Fleurions de 70 ans et plus, **87 convives** ont répondu présents pour ce repas aux saveurs orientales.



Menu Oriental

Cocktail oriental
et ses canapés

Assortiment de bricks farcis

Mahia Royale et sorbet de figues

Tajine de poulet au citron
Semoule à l'orientale

Duo chèvre et brebis
Brins de verdure

Délice à l'orange

Café - thé - tisane
Loukoum



**Une belle journée
placée sous le signe de la convivialité.**

Travaux

Cimetière : achat d'un désherbeur

L'entretien de notre cimetière nécessitait un investissement. Après délibération, le Conseil Municipal a validé l'achat d'un désherbeur mécanique pour un prix de 3300.00 € TTC.

Pour mémoire : si la mairie est tenue d'entretenir les allées principales du cimetière, les familles ou ayants-droits ont l'obligation de nettoyer autour de leur concession.

Voirie

La municipalité de la Bloutière a mandaté la Sté EUROVIA pour effectuer des travaux de voirie sur son territoire. Une partie de cette voirie étant mitoyenne avec Fleury, notre Conseil Municipal a décidé de faire terminer les travaux sur notre commune, route de la Foresterie, pour un montant de 4 698,78€ TTC.

Parking Raymond Dupart

Afin de boucher les nombreux trous qui s'étaient formés au fil du temps, l'entreprise Patrick LAURENT est intervenue le lundi 15 septembre dernier.



Isolation du mur de l'école



Economies d'énergie obligent, le conseil municipal a décidé de faire isoler le mur extérieur de l'école. Profitant des vacances scolaires, l'entreprise Nicolas FAUVEL est venue réaliser le bardage du mur mi-juillet.

Vestiaires du foot

Suite à la convention signée avec Villedieu, il y a quelques mois, des **rénovations** étaient indispensables dans nos vestiaires **pour accueillir les équipes de footballeurs dans de bonnes conditions.**

Après délibération du Conseil Municipal, la SARL GARSULT de Fleury a changé les 10 douches des vestiaires pour un montant de 4540.74€ TTC.

11 novembre : Un devoir de mémoire :

N'oublions jamais que ces hommes sont morts hier pour notre liberté d'aujourd'hui !



Après le dépôt de la gerbe au monument aux morts et l'appel des noms, une minute de silence a été observée **en mémoire de nos soldats qui ont donné leur vie pour la France.** M. Le Maire a lu le discours de Mesdames Catherine VAUTRIN, Ministre des Armées et des Anciens combattants, et Alice RUFO, Ministre déléguée. Puis, l'assemblée a entonné la

Marseillaise et s'est ensuite dirigée vers la salle de convivialité où **M. ROBERT, Président Régional de l'UNACITA a décoré M. Michel LEHODEY de la médaille d'honneur de l'UNACITA** pour services rendus à l'association depuis 1976. Le diplôme lui a été remis par M. Le Maire. La cérémonie s'est terminée par un vin d'honneur.





LASER DE LA BAIE : inauguration le jeudi 23 octobre



M. Lucas VILLETTE et M. Jean-Claude LE MEUR, son associé, se sont installés 10, Route du Petit Pont le Buron 50800 FLEURY.

Ils proposent toutes sortes de **découpes laser et pliages** pour les professionnels mais aussi pour les particuliers avec la décoration d'intérieur, garde-corps, portail personnalisé...

N'hésitez pas à les consulter !

Tél. 06 98 57 58 43 laserdelabaie@outlook.fr

COURS DE GUITARE



Classique, Electrique, Folk
Basse et Ukulélé

Méthode personnalisée

Sélection des titres
par l'apprenant

Cours individuel
de 30 mn

Les cours sont assurés
à l'ancienne école
maternelle de Percy,
en studio
au Mesnil Amey (Marigny)
et à domicile.



CONTACT FRANCK GUILLAUME
TEL : 06-77-17-54-46
E-mail : franckguillaume@yahoo.fr
Site : francmusique.jimdo.com
Siret : 333 434 305 00053 APE 85522

Informations

Quelle est la durée de la validité d'un permis de conduire ?

► FORMAT : « carte de crédit »

- Un titre de conduite au format « carte de crédit » délivré depuis 2013 est **valable 15 ans**
- Les 1^{ers} renouvellements interviendront en **2028**
- Le renouvellement consistera en une **simple démarche administrative** : il n'y aura ni examen de conduite, ni contrôle médical à passer.
- Ce renouvellement permettra d'actualiser votre adresse et votre photo.
- La durée de validité du titre de conduite « poids lourd » **dépend de votre âge**.

Age du conducteur	Durée de validité
Moins de 55 ans	5 ans
De 55 à 60 ans	5 ans ou jusqu'à la date anniversaire des 60 ans
De 60 à 76 ans	2 ans ou jusqu'à la date anniversaire des 76 ans
Plus de 76 ans	1 an

- Un permis « poids lourd » correspond aux catégories C, CE, C1, C1E, D, DE, D1, D1E.
- La durée de validité d'un titre de conduite peut être réduite pour des raisons de santé.

► FORMAT : « cartonné rose »



- Votre titre de conduite cartonné rose reste **valable jusqu'au 19 janvier 2033**
- Vous pouvez demander son remplacement uniquement en cas de détérioration, perte ou vol.
- La durée de validité d'un titre de conduite « poids lourd » **dépend de votre âge**.
- Un permis « poids lourd » correspond aux catégories C, CE, C1, C1E, D, DE, D1, D1E.
- La durée de validité d'un titre de conduite **peut être réduite pour des raisons de santé**.

⚠ ATTENTION

La validité du titre de conduite ne doit pas être confondue avec la validité de vos catégories de permis. Ainsi, même si votre titre est valable seulement 5 ou 15 ans, votre permis B vous permettant de conduire une voiture reste valable à vie (sauf restriction individuelle).



Association des Parents d'élèves (APE)

Du renfort très apprécié

Belle affluence lors de cette **assemblée générale** qui s'est tenue le **29 septembre** dernier.

Après la réélection des membres du bureau composé de :

- **Charline LEPEIGNE** : présidente
- **Julie LYS** : vice-présidente
- **Caroline NOGUES** : secrétaire
- **Lucie PELLERIN** : vice-secrétaire
- **Emilie DENIS** : trésorière
- **Aurélie TRUBLET** : Vice-trésorière



AGENDA de l'APE

- Avril** : vente de plants de légumes
- Juin** : kermesse



15 parents se sont portés volontaires pour devenir **membres de l'A.P.E.** Fleury-La Bloutière.

Une seconde réunion a ensuite eu lieu avec la nouvelle équipe pour discuter des **futurs projets**, tels que : **Marché de Noël** avec la **distribution des commandes effectuées en novembre des madeleines** « Bijou », **sapins** et **NOUVEAUTÉ** cette année : des **plats à emporter**.

En cas d'intempéries, le marché de Noël se tiendra dans la salle de convivialité.



Comité des fêtes

Jeudi 14 août

Messe avec distribution du pain bénit

Cette année, la messe de l'Assomption a été célébrée jeudi 14 août à 18h00. Comme chaque année, les fidèles sont venus nombreux assister à cette célébration. A l'issue de la cérémonie, la municipalité et le comité des fêtes ont offert un verre de l'amitié sous le chapiteau.

Vendredi 15 août dès 19h00

Fête communale

Le traditionnel repas sous chapiteau a été servi à 330 personnes. Puis le feu d'artifice et le bal ont clôturé cette belle soirée d'été.

Samedi 13 septembre

Repas « moules-frites »

Le très prisé repas « moules-frites » a à nouveau connu un énorme succès avec 250 repas vendus. Félicitations aux bénévoles pour leur organisation hors pair !

Vendredi 10 octobre au soir

Repas des bénévoles

Pour remercier les bénévoles qui ont œuvré lors des différentes manifestations, le Comité des Fêtes a organisé un repas qui a réuni une centaine de personnes.

Au menu :

Buffet d'entrées, suivi d'entrecôte / jambon / merguez frites et, pour finir, un grillé aux pommes. L'ambiance musicale a été assurée par Patrick Laurent.

Samedi 29 novembre

Montage des illuminations

Pour notre plus grand plaisir, les bénévoles du Comité des fêtes ont installé les décorations lumineuses.

AGENDA du Comité des fêtes

- Samedi 10 janvier 2026** :
démontage des illuminations





Club du 3^{ème} age

Jeudi 25 septembre

Journée à Paris

Au programme : visites de la Cathédrale Notre Dame, du musée Grévin et balade en bateau sur la Seine.

124 personnes réparties dans 2 cars ont participé à cette journée riche en visites et découvertes.

Bravo aux organisateurs pour la gestion de cette belle journée.



Mercredi 29 octobre

Rencontre avec le Club de la Bloutière

Une soixantaine de personnes se sont réunies pour échanger, jouer aux cartes, randonner...



Jeudi 13 novembre

Déjeuner spectacle « Danses de tous les pays »



Une quarantaine de personnes se sont rendues à Condé-sur-Vire pour ce déjeuner spectacle qui a ravi l'assemblée !

Etat Civil 2025

NAISSANCES

La municipalité adresse ses félicitations aux heureux parents et la bienvenue à :

Romane DUVAL, le 14 juillet

MARIAGES

La municipalité adresse ses félicitations aux jeunes mariés :



Caroline LEBACHELIER
et Georges NOGUES,
le 19 juillet

Angélique GOUTHIER
et Armando
MARQUES ALMEIDA,
le 9 août



Karine HESLOUIN
et Mickaël AUMONT,
le 6 septembre

DÉCÈS

La municipalité adresse ses sincères condoléances à la famille de :

Félicien BOZ, le 5 septembre

Nouveaux habitants

Nous vous remercions de venir vous faire connaître en mairie afin que vous soient remis les différents renseignements pratiques afférant à notre commune, tels que :

- sacs poubelles, calendrier ramassage,
- démarches administratives : inscriptions scolaires, cantine, listes électorales, ...



Élections



RAPPEL :

Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026 :

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales soit en mairie soit sur internet.

Vous déménagez dans une autre commune et vous n'avez pas de bien sur notre commune : vous devez vous inscrire sur la liste électorale de la mairie de votre nouveau domicile.

Une question ? N'hésitez pas à vous renseigner vous auprès de la mairie.

Recensement des jeunes

Vous avez 16 ans ou vos enfants ont 16 ans ?

Tous les jeunes français doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile !

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire.



Pour ce faire, merci de vous munir de :

- la pièce d'identité du jeune à recenser,
- la photocopie du livret de famille en intégralité
- et un justificatif de domicile (des parents) de moins de 3 mois.

La Mairie vous remettra alors une attestation de recensement. Cette démarche vous permettra, dès vos 18 ans, d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales.

Animaux en divagation ⚠



Outre le dérangement qu'ils imposent à leurs voisins, il est impératif que les propriétaires d'animaux en divagation prennent conscience du risque qu'ils font courir aux enfants, aux adultes, cyclistes, automobilistes,...

Les propriétaires négligents ou irresponsables s'exposent à des poursuites pénales telles que :

- L'Article R622.2 du code pénal punit le fait de laisser divaguer un/des chien(s) représentant un danger pour autrui (contravention de 2^{ème} classe soit 150€),
- L'Article R623.3 réprime le fait qu'un propriétaire excite son chien ou ne retient pas celui-ci lorsqu'il attaque ou poursuit un passant (contravention de 3^{ème} classe soit 450€).

Merci de votre vigilance pour le respect de tous !